



**PV n°2 DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
15/12/2018**

Olympiade 2016/2020 - Saison 2018/2019

Présents : Viviane LE THOMAS - Arnaud CONAN - Eric LE COZ - Gérard MABILLE – Sandrine METAYER - David QUINTIN - Alain RIBOUS

Représentants comités départementaux : Pierrick HAMON (suppléant CD22)

Excusés : Robert FAUVEL - Damien KERMABON - Charles Edouard LARRIBE - Antonio LETO – Odile AVIGNANT (titulaire CD22) - Olivier PRIGENT (titulaire CDVB29) - Florence RAMARD (titulaire CDVB35) - Christophe GRAIGNIC (titulaire CDVB56) – Laëtitia RIVOLIER (suppléant CDVB56) - E. CORBIN

Assistent : U. BOSCOLO – C. DUPEUX – C. PENNAMEN

Les documents envoyés :

✓ PV CD n°1 20/10/18

Les documents remis :

✓ PV CD n°1 20/10/18

1- Approbation des PV :

✓ PV CD n°1 20/10/18

G. Mabile s'est renseigné auprès du Dr Goux de la FFV, le médecin régional peut être un médecin retraité.

Réunions avec les CDVB pour l'avenir des championnats jeunes :

Le CDVB 29 propose la date du 16/01/19

Le CDVB56 propose le 29/01/19 ou 05/02/19

Le CD 22 va envoyer son invitation pour le CD du 24 janvier

M. Ugo. Boscolo présentera à l'occasion des réunions des CD l'objectif du Plan de Réduction des Inégalités (PRI) et recueillera les besoins des comités.

Le PV CD 1 est approuvé à l'unanimité.

2- Présentation de monsieur Ugo Boscolo – chef de projet PRI

A chaque réunion du Comité Directeur, U. Boscolo viendra présenter l'avancée des projets et travaux concernant le PRI.

Pour mémoire concernant le PRI :

Peuvent s'inscrire dans les PRI des disciplines, les thèmes suivants:

- L'offre de pratique sportive pour les jeunes des territoires carencés.
- La lutte contre les discriminations et les violences.
- L'égalité entre femmes et hommes
- L'offre de pratique sportive pour les publics porteurs d'un handicap.
- L'offre de pratique sportive pour les publics les plus éloignés de la pratique sportive.
- L'affirmation sur la santé des rôles préventifs et curatifs des activités physiques et sportives.

M. Boscolo a une expérience de la vie associative. Il a été responsable d'un établissement culturel, chargé de développement d'une association et de coordination de projets.

Il est joueur de volley loisir.

La Présidente précise que son expertise ne relève pas de celle d'un technicien du sport mais de celle du développement de projets associatifs.

Il interviendra en tant que soutien au montage de projets des clubs et des comités dans le cadre d'actions relevant du PRI.

Un tour de table est effectué pour que chacun se présente.

Depuis qu'il est à la ligue (21/11/18), il a récolté des infos, pris des contacts, identifié les projets en cours et commencer la recherche de pistes d'appels à projets de demandes de subvention.

3- Point sur les travaux en cours

Soutien en EHPAD : à organiser :

- former les encadrants,
- prospecter auprès des communes pour voir qui peut être mobilisé.
- Présenter une offre. (à construire)
 - Convaincre les clubs de l'intérêt qu'ils auraient à former des encadrants, besoin du soutien des CDVB.
 - Poursuivre la pérennisation des emplois.
 - Volley pour Tous
 - Volley assis :

C. Bernou de la FFV sera présente début février à Dinard. (volley assis)

8 au 11 février équipe de France de volley assis à Dinard

9 au 12 février formation du volley assis

Retour de l'expérience à Dinard, du volley adapté pour des seniors (personnes valides) pour profiter de la présence de Mme BERNOU le 8 février à 14H30.

Volley seniors EHPAD + personnes valides voir également l'expérience de Montpellier

La Ligue portera ces dossiers avec les cadres de la ligue et en s'appuyant sur l'expérience de M Léo BONNIN. Afin d'aider les clubs et de pérenniser les emplois les prestations pourraient se faire sur facture à la LBVB (à voir en fonction des financements qui seront trouvés)

4- Points sur actions en cours:

Le challenge volley assis : 24/02/19 et 19/05/19

Attention il ne s'agit pas d'une compétition ni d'un championnat.

Finales à Vitry en même temps que les minivolleyades. Recherche d'un gymnase adapté en Ille et Vilaine. Contrainte de 3 terrains, mise aux normes, accessibilité aux douches et toilettes.

Clubs « ressources » recensés par l'ETR: Pipriac, Guichen, JA Rennes, CPB Rennes, Quimper, Lannion, Pléchatel.

P. Hamon souligne que tous les clubs n'ont pas été recensés.

Pour la 1^{ère} date recherche d'un club accueillant.

Il conviendrait de mettre en place une commission de développement, dès cette année et idéalement pour la saison 2019 – 2020. Les personnes souhaitant s'investir dans cette commission peuvent se faire connaître à la ligue.

Recensement à faire : identifier les sources de financements institutionnels que les clubs et les CDVB peuvent obtenir (état des lieux).

5- Distinctions FFV :

Les CDVB doivent renvoyer leurs propositions pour le 31 janvier au plus tard à la ligue.

6- Point sur la sportive :

- Réunion jeudi prochain (20/12/18) concernant les championnats jeunes.

Réflexion :

- Revenir en arrière, 2^e phase niveau de pratique
- Disparité des niveaux
- Dossier de Communication
- Voir en fin de saison cumul des matchs sur un même week-end.

Pour le championnat régional : au moment de l'inscription horaire du match par défaut sauf si à l'inscription une demande est faite pour une autre heure.

- Disparités entre le règlement fédéral et régional :

Dans les épreuves nationales, un joueur ou joueuse de M17 et M20 peut participer à une seconde rencontre senior le même week-end (maximum pour deux joueurs).

Ce n'est pas la même règle en régional.

- La FFV organise en 2019 la première édition des finales de Coupe de France Jeunes M11. Les ligues régionales ont en charge l'organisation des phases qualificatives aux deux finales. L'échéancier proposé par la FFV est trop court. Ce point est à l'ordre du jour de la réunion de la CSR le 20 décembre.

-

7- Point sur la technique :

Volleyades confirmation des engagements le 31/01, incertitude sur le nombre d'équipes supplémentaires.

Il est demandé à E. Corbin CTS, de mettre en place la convention entre la DR et l'ETR le plus rapidement possible et avant la fin de l'année sportive.

8- Point sur l'arbitrage :

Refaire une formation d'arbitrage dans le 22, quel formateur ?

P. Hamon demande que l'on réponde à son mail.

Politique régionale de l'arbitrage :

Mise à niveau dans les départements à prévoir.

De nombreux arbitres sont en difficulté car il y a manque de formation continue

Et en conséquence une méconnaissance des règlements par les arbitres.

Idéalement il faudrait mettre à jour les connaissances des arbitres avant le début de saison.

.Pourquoi ne pas organiser pour les arbitres une journée annuelle de mise à niveau sur le format d'inf'aux entraîneurs?

Il est demandé à D. Kermabon de faire une proposition en ce sens.

9- questions informations diverses :

- P. Vouillot chargé de mission auprès de la FFV devait faire au cours du CD de la ligue, une présentation de la coupe de France Compét'lib et en rappeler les enjeux. Etant absent ce jour car mobilisé pour l'AG de la ligue Auvergne Rhône Alpes, il lui sera proposé de faire la présentation lors de la prochaine AG de la ligue afin qu'il puisse informer l'ensemble des clubs bretons de cette compétition.
- La feuille de match électronique sera obligatoire pour la phase retour, pour les clubs de national.
- Date AG de la ligue : le 29/06/19. Le lieu à déterminer
- Le comité directeur se réunira le 15/06/19 pour l'approbation du bilan.

- Prochain CD et travaux sur la gouvernance le 09/03/19 en présence des présidents de CD à partir de 10h00 à Pontivy.

La Ligue sera fermée du 24/12/18 au 02/01/19, les clubs recevront un mail pour les en informer et l'information sera diffusée sur le site de la Ligue.

Fin de séance : 12h30